



**Titre : Journalier/Journalière-Quart de soir**

Date de début : Dès que possible

Horaire de travail : Lundi au vendredi 16 :00 à 2 :30, 40 heures par semaine

Statut d'emploi : Permanent

Quart de travail : Soir

Vous souhaitez travailler dans une entreprise où votre présence fera une différence ? Notre entreprise composé d'une équipe dynamique de plus de 40 personnes vous offre l'opportunité de rejoindre son équipe à titre de Journalier quart de soir. Il s'agit d'un poste permanent situé à St-Hyacinthe.

**Tâches et responsabilités :**

Sous la supervision du coordonnateur réception expédition, le journalier est responsable du déballage de marchandise et nettoyage de son département. Pour ce faire, il s'assure de rencontrer les objectifs fixés par la direction en terme quantitatif et qualitatif et ce, dans le respect des valeurs organisationnelles et des règles de santé et sécurité établies.

**Aptitudes recherchées :**

Polyvalent, autonome, ponctuel et responsable;

Capacité à travailler selon la température extérieure.

**Avantages :**

Salaire concurrentiel : 14.00 \$ de l'heure + Prime 1.00\$ de l'heure = 15.00 \$ de l'heure;

Congés sociaux;

Assurances collectives payé 50% par l'employeur;

REER collectif;

Remboursement de 150\$ par année pour l'activité physique.

Pour postuler, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à l'adresse suivante : [emploi@prorec.ca](mailto:emploi@prorec.ca), par télécopieur au 450-796-3045 ou en personne.